

Image not found or type unknown



Licenciement/femme enceinte

Par **Judyta**, le **27/04/2009** à **20:08**

Bonjour,rrnJe vous écris parce que j'aurai besoin de l'aide concernant mon licenciement.rnEn effet depuis 2 ans, mon employeur me payé en chèque emploi service donc j'étais déclarée cependant il n'avait jamais rédigé un contrat. (alors que j'ai fais des recherches sur le site de chèque emploi service et puisque je travaillais plus que 2h par semaine normalement il devait en rédigé un).rnDepuis 4 mars je suis en arrêt maladie car je suis enceinte. Il en a été informé depuis mois de janvier 2009 lorsque ma grossesse a été déclarée par mon médecin. rnLe 24 avril j'ai reçu une lettre de sa part que j'étais licencié.rnEt que je devais le contacter pour récupérer le chèque des 2 mois de préavis.rnJe ne sais pas ce que je peux faire puisque je ne connais pas très bien quels sont mes droits.rnPourriez vous m'aider pour savoir vers qui je dois me tourner?rnMerci de votre aide.